

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

N. B. : Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 35563-RM déposée le 22 mai 2012, M. EDJAMTOLI Tchamdja, profession : Agent de Douanes demeurant à Lomé et domicilié(es) à Agoè, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20 a 49 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJEI, à l'Est par une rue existante de 12 m, au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 65998-RM déposée le 30/09//2020, M. GNABA Essohouna, profession : Cadre de banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Klémé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété de AGBEDIVLO et au Sud par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80938-RM déposée le 24 juin 2021, Monsieur DJAFALO Yéanilé, profession : Directeur financier Demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Kové, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Agbéko Messan, au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 81014-RM déposée le 23 juin 2021, M. GALLEY Michel Yaovi, profession : Ingénieur Telecom demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 61 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Wougomé Dzibé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATANDZIA., au Sud par une rue de 16 m, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83275-RM déposée le 10 août 2021, M. ATCHOLADI Essodina, profession : Inspecteur Enseignant demeurant à Kpalimé et domicilié(es) à Kpalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à SEGNAWOU, connu sous le nom de Segnawou, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété NASSOURY, au Sud par une rue existante de 14 m, à l'Est par la propriété A. AYENO Komi, à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83276-RM déposée le 10 août 2021, Mme BAMAZE Makenewe EpseATCHOLI, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 22 ca, situé à Anokui, connu sous le nom de Anokui, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 404, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 406, à l'Ouest par une R.A.S.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83277-RM déposée le 10 août 2021, Mme KENGBO AKOKO HOUMEVI, profession : Sans profession demeurant à Amadahomé et domicilié(es) à Amadahomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 13 ca, situé à KEVE, connu sous le nom de Noèpé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOKPA, à l'Est par la propriété ADZI, au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83278-RM déposée le 10 août 2021, M. ETOH Komi Semanu, profession : Ingénieur Télécoms demeurant à Sanguéra et domicilié(es) à Kohé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 98 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AKOUKO Anani, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83279-RM déposée le 10 août 2021, M. PIANTE Kodjo Malabouwe, profession : Gérant de société demeurant à Lomé Totsi et domicilié(es) à Lomé Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 55 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOSSOU, à l'Ouest par une rue de 14m, au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83280-RM déposée le 10 août 2021, M. KALAHIN Mawulani, profession : Ingénieur Génie Civil demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 76 ca, situé à Zogbé, connu sous le nom de Gnamassi, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud par la propriété VIDZRAKOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAMEKLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 84651-RM déposée le 9 août 2021, M. AMOUZOU K. Djagnikpo, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 92 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Djidjolé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par une rue de 14 m, à l'Ouest par les lot N°1067 et 1068.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 84652-RM déposée le 20/11/2020, M. HENYO Yao, profession : Maçon demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et au Sud par une rue non dénommée de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADANLESSOSSI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 85020-RM déposée le 27 août 2021, M. DZIDONU Komla, profession : Topographe Dessinateur demeurant à Kpalimé et domicilié(es) à Kpalimé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Zossime, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOBA Kokou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 89614-RM déposée le 29 octobre 2021, M. AZIAHOMEY YAWO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kagomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 01 ca, situé à Kanyikopé, connu sous le nom de Kanyikopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1307A, au Sud par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par les lots N° 1308B, 1307A, à l'Ouest par le lot N° 1309.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90871-RM déposée le 17/11/2021, M. AGOSSOU AGBATAN, profession : Pasteur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 37 a 91 ca, situé à Adakpamé, connu sous le nom de Kagnikopé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par trois rues non dénommées de 16 m, à l'Est par un passage de 6 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à CONVENTION BAPTISTE DU TOGO (CBT) et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 90978-RM déposée le 19/11/2021, M. APALOO ZOZO KODJO et FOLLY NOTSRON SELI TCHOTCHO, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59 a 95 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Ganatadji, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud par la collectivité AZAGLO, à l'Est par la ligne de la Haute-Tension Lomé Kpimé de 32 m, à l'Ouest par une rue de 16 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93228-RM, déposée le 17/12/2021, M. AMEGAN Kodjo, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 20 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Séwatsri-kopé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SYDOL, à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95017-RM déposée le 18 janvier 2022, M. APAWOU Yao, profession : TOPOGRAPHE demeurant à TOGOVILLE et domicilié(es) à TOGOVILLE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 39 a 94 ca, situé à TOGOVILLE, connu sous le nom de VESSOGAME, préfecture de(s) Vo et borné au Nord par la propriété KOGO, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYEDJI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97034-RM déposée le 16 février 2022, M. AKPEKO Yawo, profession : Employé de Banque demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 93 ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Sanguera Klémé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BEDZRA et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97215-RM déposée le 17 février 2022, M. AGODE MENSAN EDEM, profession : Sociologue demeurant à Agoè-Cacavéli et domicilié(es) à Agoè-Cacavéli, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 80 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route DANGBESSITO SANYRAME ZOPOMAHE de 30 m, au Sud, à l'Ouest par la propriété EZION Yao, à l'Est par la propriété EZION Yao.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97251-RM déposée le 18 février 2022, Mme AMEMATSRO Afiwa Epse TSEVI, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 59 ca, situé à Baguida, connu sous le nom de Agbata Lanzo, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété YOVO Amadou K.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97397-RM déposée le 21 février 2022, M. D'ALMEIDA Gamele Komlan, profession : Avocat à la Cour demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 36 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route Agoènyivé-Sanguéra de 28 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIGNO et à l'Est par une rue Existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à Mme FAYOSSEWO DOPE COLETTE et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97581-RM déposée le 24 février 2022, Mme AFAWOUBO Amie Epse AZIABA, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97582-RM déposée le 24 février 2022, Mme ASSOUTOVI Kossiwa, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca, situé à Aneho, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOU GANA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97583-RM déposée le 24 février 2022, M. FADJOH KOKOVI, profession : Enseignant demeurant à Lomé Djidjolé et domicilié(es) à Lomé Djidjolé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1236, au Sud par une rue de 10 m, à l'Est par le lot N° 1239, à l'Ouest par le lot N° 1237B.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99100-RM déposée le 16 mars 2022, M. KAWEDIA YAKOUBOU Kossi, profession : étudiant demeurant à LOME et domicilié(es) à TOTSI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de MASSAPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAMON K. DODZI, au Sud par la propriété ELOUELOU K. et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99176-RM déposée le 17 mars 2022, Mme HOUEGA Kinmededo, profession : secrétaire demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 35 ca, situé à AGOE ZONE CENTRALE NORD, connu sous le nom de ANOME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m, au Sud par le lot n° 587, à l'Est par le lot n° 588 et à l'Ouest par le lot n° 584.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99421-RM déposée le 22 mars 2022, Mme ATTIOGBE Da Edoh, profession : revendeuse demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 65 ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de WONYO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJABLI et BLIBA et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101097-GL déposée le 26 avril 2022, Mme DE SOUZA CELIA ODILE E., profession : Secrétaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 924, au Sud par le lot N° 926B, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, à l'Ouest par le lot N° 925.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101619-GL déposée le 16 mai 2022, M. KLUYOVO KOMI JOEL, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 03 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMECY Koami, à l'Ouest par une rue existante de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 102835-GL déposée le 27 juin 2022, M. AKOUEGNON Messanvi Kokou, profession : INFORMATICIEN demeurant à Amérique et domicilié(es) à Amérique, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 19 ca, situé à Agbodrafo, connu sous le nom de Dagué, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété MESSAN GOUDE, au Sud par une rue de 8 m, à l'Est par une rue de 14 m, à l'Ouest par la propriété BATTAN Massan.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à AMEDON Dopé et AKOUEGNON Messanvi Kokou et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105819-GL déposée le 22/09//2022, M. AKPAKI Kokouvi Messan, profession : Revendeur demeurant à Doufio et domicilié(es) à Doufio, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 00 ca, situé à Agoènyivé, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot n° 302, à l'Est par le lot n° 299 et à l'Ouest par le lot n° 298A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101698-GL déposée le 18 mai 2022, M. ADOMAYAKPO Kossi TETE, profession : Technicien supérieur assurance demeurant à Kpota-Djifa et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 05 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Akato Deme, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJENKPLE, au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103329-GL déposée le 12 juillet 2022, M. KODO Koffi, profession : Assistant Médical demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 74 ca, situé à Anfame Nord, connu sous le nom de Anfame Nord, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 1931 C, au Sud par une rue de 12 m, à l'Est par le lot N° 1931B, à l'Ouest par le lot N° 1924.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103351-GL déposée le 13 juillet 2022, M. AGBADJI KOKOU EPIPHANE, profession : Enseignant demeurant à Atakpamé et domicilié(es) à Atakpamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 34 ca, situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, au Sud par la propriété GAVON, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m, à l'Ouest par la propriété ADJALEVON.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à AGBADJI KOKOU EPIPHANE et TRETOU AFI MAWUENYA et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103382-GL déposée le 13 juillet 2022, M. LONGAI TCHOPA, profession : Anesthésiste demeurant à Agoè-Gbonvie et domicilié(es) à Agoè-Gbonvie, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 59 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU KOMLAN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103397-GL déposée le 14 juillet 2022, M. AGBOGBODO KPOGO, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Vogan, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 23 ca, situé à Bè-Est, connu sous le nom de Bè-Est, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 757, au Sud par une rue de 12 m, à l'Est par le lot N° 759, à l'Ouest par le lot N° 758.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à AGBOGBODO KPOGO et CARARIAKUETEV AHLIBA et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104339-GL déposée le 21 avril 2022, Mme QUAMDESSOU ATIDEPE ABLA ANTOINETTE, profession : Ménagère demeurant à NÜRNBERG et domicilié(es) à NÜRNBERG, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05A69 CA, situé à Aného, connu sous le nom de Djasseme, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par deux rues de 16 m chacune, au Sud par la propriété MENSAH ASSIAKOLEY, à l'Est par la collectivité ADJEH.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104713-GL déposée le 23 août 2022, M. TOKANU COMLAN, profession : Délégué Médical demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 09 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Agotimé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord le lot N° 4A, au Sud par les lot N° 1 et 2, à l'Est par une rue de 14 m, à l'Ouest par le lot N° 5.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 104806-GL déposée le 25 août 2022, M. ARIMIYAO Abdou-Aziz, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 96 ca, situé à Démakpoè-Agotigomé, connu sous le nom de Démakpoè-Agotigomé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à FEU ARIMIYAO SEIDOU et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108374-GL déposée le 6/12/2022, M. ADAM FOUSSENI, profession : Commerçante demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 47 ca, situé à Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 24 m, au Sud par le lot N° 1015, à l'Est par le lot N° 1017 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103482-GL déposée le 15 juillet 2022, M. HOUNGA Yaovi Lucien, profession : Directeur de Société demeurant à Aného Zébé et domicilié(es) à Zébé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 73 ca, situé à Aného, connu sous le nom de Zébé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par la propriété DOMINGO Moudachirou, au Sud par un passage de 8 m, à l'Est par la propriété REINHOLD, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105726-GL déposée le 20/09/2022, M. TCHOUA Messan Madjatou, profession : Marin demeurant à Adidogomé et domicilié(es) à Adidogomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 421 C, au Sud par le lot N° 421 A, à l'Est par une rue existante de 14 m, à l'Ouest par le lot N° 422.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105769-GL déposée le 21/09/2022, M. NATOBI DOUANOU, profession : Electricien Batiment demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à Dingblé, connu sous le nom de Dingblé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12 m, au Sud par le lot 770, à l'Est par le lot 771B, à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105817-GL déposée le 22/09/2022, M. ADJAKLO Kossi, profession : Elève officier demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 25 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AVOUSSOU, à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105819-GL déposée le 22/09/2022, M. AKPAKI Kokouvi Messan, profession : Revendeur demeurant à Atakpamé et domicilié(es) à Atakpamé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 00 ca, situé à HOUMBI connu sous le nom de Houmbi, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par le lot N° 302, à l'Est par le lot N° 299, au Sud par le lot N° 298A.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106572-GL déposée le 14/10/2022, M. GNASSINGBE BIWIZIBE, profession : Directrice de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 89 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Légbassito, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 12 m, à l'Est, à l'Ouest et à l'EST par une parcelle.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 106909-GL déposée le 24 octobre 2022, M. ONIANKITAN AKOMOTE, profession : Ingénieur Génie Civil demeurant à Agoè Logopé et domicilié(es) à Agoè Logopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZEMEKY.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 107506-GL déposée le 10/11/2022, Ms TIGNOWA KOKOU et KATCHOM MAHAMADOU, profession : Couturier et ingénieur forestier demeurant à Légbassito et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée d 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEBE.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 108459-GL déposée le 7/12/2022, Mme GBEDENU Adzovi Aféfa, profession : Gestionnaire demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 92 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kopégan, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZANKOU Akakp.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à HANVI FOLI GAFRIGA et GBEDENU ADZOVI AFEFA Epse HANVI et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78500-GL déposée le 17 mai 2021, Monsieur MENSAH Sewa Essenam, profession : Artiste musicien demeurant à Aflao Sagbado et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 14 a 00 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Badja Savé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 16 et 14 m, à l'Est et Ouest par la propriété TROVO BLI Kossi Jean & ADANLESSOSI Kodjo

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78501-GL déposée le 17 mai 2021, Monsieur DOUKPO Maouko, profession : Pasteur demeurant à Vakpossito et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété SEMEKONAWO, à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78502-GL déposée le 17 mai 2021, Monsieur TSIKPLONOU Minekpo Kossi, profession : Médecin demeurant à Lomé Amoutivé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 79 a 54 ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assima, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété TSIKPLONOU Clément, au Sud par la propriété GALLEY Dogbéto, à l'Est par la route AKEPE-ASSIAMAGBLETA, à l'Ouest par la Collectivité HODJI

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78503-GL déposée le 17 mai 2021, Monsieur GALLEY Komla Nyedji, profession : Retraité demeurant à Aflao et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09 a 74 ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Badja Amitè (Sossouvi-Kopé), préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue existante de 12 m, au Sud par la propriété DOGBLE A. Anumu, à l'Est et Ouest par la Collectivité AMENYO

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78504-GL déposée le 17 mai 2021, Monsieur GALLEY Komlan Nyedji, profession : Retraité demeurant à Aflao et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 02 a 76 ca, situé à Badja, connu sous le nom de Savei, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété MANASSE Mané, au Sud par la propriété DJOGBESSI, à l'Est par la propriété Colonel AYEVA Essofa, à l'Ouest par la propriété TETE komla

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78505-GL déposée le 22/01/2021, Monsieur AGBEHONOU Kokou, profession : Médecin demeurant à Lomé Anfamé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 95 ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Tsito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ANAGBLAN Alanyo, à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78506-GL déposée le 11 mai 2021, Madame BADJASSEM Harbe, profession : Revendeuse demeurant à Agoènyivé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 51 ca, situé à Aflao Klémé, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et Ouest par la propriété ESSE Kossi et AGBAVI Kossi

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78507-GL déposée le 11 mai 2021, Madame BADJASSEM Harbe, profession : Revendeuse demeurant à Agoènyivé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 99 ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Konyito, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par la propriété ZIGAH, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78508-GL déposée le 12 mai 2021, Monsieur KODJI GATOR Kodjo (Représentant les Héritiers KODJI GATOR Yao), profession : Revendeur demeurant à Agoènyivé Kévé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à Lomé Aflao, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 28 m, au Sud par une rue de 16 m, à l'Est par les lots 1276 et 1265, à l'Ouest par les lots 1274, 1263, 1262

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à KODJI GATOR Yao et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78509-GL déposée le 12 mai 2021, Madame AJAVON Ayélé L. D. Liebe, profession : Revendeuse demeurant à Lomé Dèmakpoè et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 34 a 13 ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Topedomé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GAVON, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78510-GL déposée le 12 mai 2021, Monsieur GUINHOYA Kokou Bismarck, profession : Sans emploi demeurant à USA et domicilié(es) à USA, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 ha 00 a 65 ca, situé à Agbélouvé Kplaba, connu sous le nom de Agbanouko, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la route KPLABA-GAME-SEVA, au Sud, à l'Est et Ouest par la Collectivité Koba

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78511-GL déposée le 12 mai 2021, Madame AJAVON Ayélé L. D. Liebe, profession : Revendeuse demeurant à Agoè Démakpoè et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 99 ca, situé à Ségbé, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété EHO, au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78512-GL déposée le 12 mai 2021, Madame AYIVI Ayélé, profession : Revendeuse demeurant à Lomé Démakpoè et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m, au Sud et à l'Est par les lots 656 et 645.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78513-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur AFANSOUNOUDJI Koffi, profession : Professeur demeurant à Adidogomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 67 ca, situé à Mission Tové Kpala, connu sous le nom de Adidové, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Est par la Collectivité SIABI-AXADAME.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78514-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur LOCHINAAbora Younoussa, profession : Opérateur économique demeurant à Lomé Hédzranawoé et domicilié(es) à hédzranawoé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 31 a 77 ca, situé à Davié Adidomé, connu sous le nom de Kponvéme, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14, 20 et 14 m, à l'Ouest par le lot 809.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78515-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur LOCHINAAbora Younoussa, profession : Opérateur Economique demeurant à Lomé Hédzranawoé et domicilié(es) à hédzranawoé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 a 16 ca, situé à Davié Adidomé, connu sous le nom de Kponvéme, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 14 et 16m, à l'Est par la voie ferrée LOME-BLITTA, à l'Ouest par les lots 675 et 674

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78516-GL déposée le 10 mai 2021, Monsieur LOCHINAAbora Younoussa, profession : Opérateur économique demeurant à Lomé Hédzranawoé et domicilié(es) à Hédzranawoé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 99 ca, situé à Davié Adidomé, connu sous le nom de Kponvéme, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 m, au Sud par les lots 693 et 694, à l'Est par la voie ferrée LOME-BLITTA

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78517-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur SERMISONI Assou Mawuto, profession : Sans emploi demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 87 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALI, à l'Est par la propriété DJOBOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78518-GL déposée le 14 mai 2021, Madame KONDO Koko Mawuena S., profession : Responsable Commerciale demeurant à Agoè Anome et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise, d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 ha 36 a 56 ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Badougbe, préfecture de(s) Vo et borné au Nord par la propriété AJAVON Aklom et la propriété SASSOU Efoui, au Sud et à l'Est par la propriété KONDO Vomewa, à l'Ouest par la propriété DOUMASSI Dounou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78519-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur BOUME Komlavi Gagnon, profession : Chauffeur demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 17 ca, situé à Légbassito, connu sous le nom de Sokladji, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la Collectivité ALEMAWO, au Sud par la propriété NOMANYO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78520-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur DZIDO Agboaté, profession : Retraité demeurant à Sanguera et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 12 a 85 ca, situé à Sanguera, connu sous le nom de Sanguera Fozoe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route SANGUERA-AGOENYIVE, au Sud par la voie ferrée LOME-KPALIME, à l'Est par un passage de 06m, à l'Ouest par la propriété AMAGLO

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78521-GL déposée le 14 mai 2021, Madame LOCHINA Kambakate, profession : Educatrice demeurant à Lomé Cacavéli et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 23 a 37 ca, situé à Davié Adidomé, connu sous le nom de Kponvémé, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 20 et 14 m, à l'Est par la voie ferrée LOME-BLITTA, à l'Ouest par les lots 752 et 751.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78522-GL déposée le 14 mai 2021, Monsieur AMEGNEKOU Komlan Nukayemewo, profession : Professeur demeurant à Nyekonakpoè et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 94 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété ANYIDOHO, à l'Est par une rue de 11 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78523-GL, déposée le 14 mai 2021, Madame KOUMAKA Afiwa, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 02 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Atigan-Kopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et Ouest par la propriété AGBABA Dekpi, au Sud par la voie ferrée KPALIME-LOME.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 78524-GL déposée le 14 mai 2021, Madame KOUMAKA Afiwa, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Lomé Sanguéra, connu sous le nom de Atigan-Kopé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 16 m, au Sud, à l'Est et Ouest par la propriété AGBOBA Dekpi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80407-GL déposée le 16 juin 2021, Madame KASSA ABLA, profession : Commerçante demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2 a 97 ca, situé à Mission Tove Kpala, connu sous le nom de Adigove, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue de 14 m ; au Sud, à l'Est et à l' Ouest par la propriété ALAVI Kossi.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80408-GL déposée le 16 juin 2021, Monsieur AMANAO Asséham, profession : Réceptionniste demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 56 ca, situé à MISSION TOVE KPEME, connu sous le nom de AVENYAKE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m et la propriété TREVE ; au Sud par la propriété KITEGI ; à l'Est par une rue existante de 20m et à l' Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80409-GL déposée le 16 juin 2021, Monsieur ATAM AVEDOH, profession : Technicien Informatique demeurant à LOME et domicilié(es) à Dabadakondji, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à KPOME DZOGBLAKOPE, connu sous le nom de SEVETA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue en projet de 16 m ; au Sud, à l'Est et à l' Ouest par la Collectivité ADOM.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80410-GL déposée le 16 juin 2021, Monsieur BAHUN WILSON ADJE LOKOHOUE, profession : Mécanicien Auto demeurant à LOME et domicilié(es) à Lomé, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 5 ha 44 a 24 ca, situé à DADJA AVETONOU, connu sous le nom de TONOU, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la route AVETONOU MARIA KOPE de 20m, au Sud, à l' Ouest et au Nord-Est par la propriété AGBODRA Victor ; au Sud-Est par la propriété JONDOH Louis.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80411-GL déposée le 16 juin 2021, Monsieur AMADOU WATTARA, profession : Directeur de Société demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5 a 86 ca, situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de KLEGOME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m ; au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KATE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 80412-GL déposée le 16 juin 2021, Monsieur SOKPO COFFI, profession : Mainteneur demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2 a 96 ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 10 m ; au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZRAKA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition numéro 83008-RM déposée le 23 juillet 2021, Monsieur TCHEDRE Safouwate, profession : COMMERCEANT demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 88 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO Atta, EZOUM Kokou et AMEDIGA Komla.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83275-RM déposée le 10 août 2021, M. ATCHOLADI Essodina, profession : Inspecteur de l'enseignement demeurant à Kpalimé Nivémé et domicilié(es) à Kpalimé Nivémé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Adétikopé, connu sous le nom de Segnawou, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété NASSOURY Y. Salim, au Sud par une rue existante de 14 m, à l'Est par la propriété A. AYENO Komi, à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83276-RM déposée le 10 août 2021, Mme BAMAZE MAKENEWE épouse ATCHOLI, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 22 ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Anokui, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 404, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 406, à l'Ouest par une R.A.S.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83277-RM déposée le 10 août 2021, Mme KENGBO Akoko Houmevi, profession : Sans profession demeurant à Amadahomé et domicilié(es) à Amadahomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 13 ca, situé à KEVE, connu sous le nom de Noépé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOKPA Komla, à l'Est par la propriété ADZI et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83278-RM déposée le 10 août 2021, M. ETOH Komi Semanu, profession : Ingénieur Télécoms demeurant à Sanguéra et domicilié(es) à Kohé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17 a 98 ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété AKOUKO Anani, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est par une rue de 16 m, à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83279-RM déposée le 10 août 2021, M. PLANTE Kodjo Malabouwe, profession : Gérant de société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Totsi, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 55 ca, situé à Aflao, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOSSOU, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 83280-RM déposée le 10 août 2021, M. KALAHIN Mawulani, profession : Ingénieur Génie Civil demeurant à Agoè-Nyamassiga et domicilié(es) à Agoè-Nyamassiga, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 76 ca, situé à Zogbe, connu sous le nom de GNAMASSI, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord une rue de 16 m, au Sud par la propriété VIDZRAKOU, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAMEKLO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 91446-RM déposée le 25/11/2021, M. KOUANDE Adetoke, profession : Mécanicien Auto demeurant à Bè de Souza et domicilié(es) à Bè de Souza, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Kpémé, connu sous le nom de Djassémé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMOENI Gamélé, à l'Est par la propriété KLOUSSE Massan, au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93043-RM déposée le 16/12/2021, Mme AMEGNONA Adjovi Justine, profession : AGENT TECHNIQUE demeurant à LOME et domicilié(es) à ABLOGAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93049-RM déposée le 16/12/2021, M. HAMBA Lao, profession : ELEVE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 a 97 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 et 10 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété SODO Apéké.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93050-RM déposée le 16/12/2021, M. NIPASSA Kwadzo, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 50 ca, situé à KPALA, connu sous le nom de KPALA, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TETE Komlan Atoklo et à l'Est par une rue de 18 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93051-RM déposée le 16/12/2021, Mme TOBI Lakole, profession : COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 76 ca, situé à MISSION-TOVE ADIDOME, connu sous le nom de ATITOE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AGBATI WOAMENO, au Sud par une rue de 16 m et à l'Est par la propriété BLEXE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93052-RM déposée le 16/12/2021, M. NIKPE N'Mindor Ameny, profession : ENTREPRENEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11 a 95 ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété BEDZRA, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93053-RM déposée le 16/12/2021, M. NIKPE Kossi, profession : SANS PROFESSION demeurant à USA et domicilié(es) à USA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 36 ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93054-RM déposée le 16/12/2021, M. EDEH Komi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPÉ AGOTIME, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AWOUDE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93055-RM déposée le 16/12/2021, M. PISSANG Egnala Jonas, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE SOGBOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19 a 18 ca, situé à TSEVIE, connu sous le nom de ADEVOU, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 12, 16 et 12 m et au Sud par la propriété SOKPAH Kokouvi Mensa.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93056-RM déposée le 16/12/2021, M. AMEDOME Dagnram Kokouvi, profession : GESTIONNAIRE COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 22 ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEDEDJISSO et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93057-RM déposée le 16/12/2021, M. SALIFOU Chérif, profession : STANDARISTE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE VAKPOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de WLI KOUVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJALO Komi Koudaya et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93058-RM déposée le 16/12/2021, M. NIFALE Yaovi, profession : DECLARANT EN DOUANES demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 93 ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de KPEDEVIKOPE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGADJI Yao.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93059-RM déposée le 16/12/2021, Mme AZYAKPINH A. Bayi, profession : SECRETAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 20 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ZOPOMAHE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété AKPAKOU, au Sud par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUELI.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93060-GL déposée le 16/12/2021, Mme TENGUE Amivi, profession : ASSISTANTE DE GESTION demeurant à AGOE et domicilié(es) à Telessou, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 63 ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EVON.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93062-RM déposée le 16/12/2021, Mme NAKAMBONI Michelle Fatoumata, profession : CHARGE D'AFFAIRE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOE VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSIDZOHOUNEHLAN.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93063-RM déposée le 16/12/2021, M. AYILO Koffitsè, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à SANGUERA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 03 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGNRAKO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93064-RM déposée le 16/12/2021, M. KOKOU Kouami, profession : ENSEIGNANT-CHERCHEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07 ha 29 a 75 ca, situé à KEVE DZOGBEPEME, connu sous le nom de TOVEDJI, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la route nationale N° 7 TSEVIE KEVE de 30 m, au Sud par le ruisseau SEMON, à l'Est par la propriété AWUNOR et à l'Ouest par la collectivité AGBENYA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93065-RM déposée le 16/12/2021, Mme KOLOUGUE Somiyehalo, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 72 ca, situé à AGOE DIKAME, connu sous le nom de DIKAME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité APEKE et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93066-RM déposée le 16/12/2021, M. DJINKOU Komi, profession : CHAUFFEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE DALIME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13 a 07 ca, situé à DALAVE, connu sous le nom de DEMEGBLE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 20 et 14 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODEKA Yaovi.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93067-RM déposée le 16/12/2021, M. AMEKO Kokou, profession : CONDUCTEUR D'ENGINS LOURDS demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01 a 51 ca, situé à AGOE DEMAPOE, connu sous le nom de DEMAPOE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud et à l'Est par le lot N° 184A et à l'Ouest par le lot N° 188.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93069-RM déposée le 16/12/2021, M. WALLA Kodjo Mawupe Yves, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18 a 86 ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 18, 14 et 14 m et à l'Est par la collectivité AKE.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93070-RM déposée le 16/12/2021, M. AGBOBLI Kodjo Mokpokpo, profession : ANALYSTE INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 20 ca, situé à AKEPE ATTIGLIME, connu sous le nom de APELETEKOPE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ANYIDHO au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93071-RM déposée le 16/12/2021, M. et Mme JOHNSON Assiba M et AGBODAN D. Mayo, profession : REVENDEUR et COUTURIERE demeurant à LOME et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à DALAVE connu sous le nom de APEDOME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SABOUTEY Tettey, au Sud et à l'Est par des rues de 28 et 14 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93072-RM déposée le 16/12/2021, Mme ATABRE Baham Marie-Claire, profession : SECRETAIRE D'ADMINISTRATION demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10 a 42 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOTAVE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMEDZRO.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93073-RM déposée le 16/12/2021, Mme NOUVI Dédé Akpédjé, profession : Sans profession demeurant à USA et domicilié(es) à USA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AYETO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKUE, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93074-RM déposée le 16/12/2021, M. HYDE OKANGNI Okai, profession : INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 80 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété DOSSEH Akam, au Sud par la propriété AQUAGOO Akuvi Esianam, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété TEKOK Agbo.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93075-RM déposée le 16/12/2021, Mme NOUVI Dédé Akpédjé, profession : SANS PROFESSION demeurant à USA et domicilié(es) à USA, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 00 a 25 ca, situé à GAME connu sous le nom de AGOKPE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKUE.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93076-RM déposée le 16/12/2021, M. BLEWOSSI Pascal, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE TELESSOU, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 61 ca, situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de BIOSSE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DULONHO et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93078-GL déposée le 16/12/2021, M. ADJALLE Kokou, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié(es) à AMOUTIEVE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 39 ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVIGO, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAGBAN Koami Amédipou.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93079-RM déposée le 16/12/2021, M. COMLAN Comivi, profession : DECLARANT EN DOUANES demeurant à ANEHO et domicilié(es) à GBODJOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 98 ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de GBODJOME, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud par la propriété Amétowou YIKPOE, à l'Est et à l'Ouest par la AYEWOANOU.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93080-RM déposée le 16/12/2021, Mme KOMLAN Adjoavi Akofa, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à ANEHO et domicilié(es) à Gbodjomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02 a 66 ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de ATSANVE, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATCHINOU Kokou Messan.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93081-RM déposée le 16/12/2021, M. SEWONOU Kodjovi, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 ha 00 a 10 ca, situé à AGBATOPE-EZOR, connu sous le nom de KLIVE ASSIMODJI, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété GODZA Sodako, au Sud par la route AGBATOPE-EZOR de 20 m, à l'Est par les collectivités HAMENOU, SEWONOU et AKPAGLO et à l'Ouest par les collectivités ATTAH, AGBOLI et AGBAGLI.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93082-RM déposée le 16/12/2021, M. SEWONOU Kodjovi, profession : DIRECTEUR DE SOCIETE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 49 a 86 ca, situé à GBATOPE-EZOR, connu sous le nom de KLIVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTAH, au Sud par la propriété SEWONOU Kodjovi et à l'Est par la propriété AZIABOR.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93083-GL déposée le 16/12/2021, Mme AKODAAfi Elom, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSO et au Sud par une rue de 18 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93084-GL déposée le 16/12/2021, M. NAHM-TCHOUGLI Mipamb D., profession : PROFESSEUR D'UNIVERSITE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE AKATO DEME, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUNI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93085-RM déposée le 16/12/2021, M. SOMALI Kossi Djigbodi, profession : PROFESSEUR D'UNIVERSITE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE VAKPOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à AGOE VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 689, 688B et 690

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93086-RM déposée le 16/12/2021, M. SOMALI Kossi Djigbodi, profession : PROFESSEUR D'UNIVERSITE demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE VAKPOSSITO, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04 a 32 ca, situé à ZOSSIME, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété MONKPOH, à l'Est par la collectivité AGBOBA et à l'Ouest par une rue existante de 16 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93087-RM déposée le 16/12/2021, Mme KITEGI Amassan épouse AKUETHEY-AKUE, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de AGOUTE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVONYA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93088-RM déposée le 16/12/2021, Mme AGBODJAN-PRINCE TELE Mokpokpo G., profession : AGENT COMMERCIAL demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35 a 91 ca, situé à DAVIZ, connu sous le nom de BLEVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la collectivité ADESSO Woglo, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 20, 14 et 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93089-GL déposée le 16/12/2021, M. et Mme KPEGLO Yao Eli et KPEGLO Abia Xola épouse AHOOMEY-ZUNU, profession : REVENDEUR et COMMERCANTE demeurant à LOME et domicilié(es) à TOKOIN WUITI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 23 ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1167, 1168B et 1165 et au Sud par une rue de 16 m.

Ils déclare(nt) que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93090-RM déposée le 16/12/2021, Mme WESLEY Martine Claudine, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à BE-ADIDOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à AGOE DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 243, 247 et 246 et à l'Ouest par une rue en projet de 16 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93092-GL déposée le 16/12/2021, Mme FOLY Dédégan Soké, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à ADIDOGOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01 a 86 ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOTAME et au Sud par une rue existante de 12 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93093-RM déposée le 16/12/2021, M. BEDZRA Komla Novigno, profession : CUISINIER demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12 a 00 ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DJIGBE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 20 m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALATO AZIADOME et à l'Est par un petit BASSIN.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93094-RM déposée le 16/12/2021, M. PASSOU Noyo, profession : CHAUFFEUR demeurant à AGBELOUVE et domicilié(es) à APEGAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 08 ca, situé à KPALA, connu sous le nom de KONYITO, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODJO.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93095-RM déposée le 16/12/2021, M. OURONILE Nfiou, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié(es) à AGOE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 02 ca, situé à AGOE DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ATISSO, au Sud par une rue non dénommée de 16 m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAGA.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93096-RM déposée le 16/12/2021, Mme AOUISSA Lovini épouse ADJAHO, profession : AVOCATE demeurant à LOME et domicilié(es) à LOME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de DOGLOVE, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété VIDZRAKOU, à l'Est par la propriété BAGRA ROZAK et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93097-RM déposée le 16/12/2021, Mme AWATE Yawa Maniyassoué, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domicilié(es) à SAGBADO ZANVI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 97 ca, situé à KEVE connu, sous le nom de YIDAVE, préfecture de(s) Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOYI Agbedanou.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93098-RM déposée le 16/12/2021, M. PALIOU Akilisso, profession : SOUS-OFFICIER demeurant à LOME et domicilié(es) à KLIKAME, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WUGOME, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJISSEKO et à l'Est par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93099-RM déposée le 16/12/2021, Mme KEMINA Bataguena, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié(es) à AVEDJI, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07 a 74 ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de(s) Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHONO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93218-RM déposée le 17/12/2021, M. OURO-DJOBO Oumoru, profession : REVENDEUR demeurant à SOKODE et domicilié(es) à SOKODE, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04 a 17 ca, situé à TOGBLE KOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ELO AFANTCHAO et au Sud par une rue existante de 30 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93548-RM déposée le 22/12/2021, M. AKLIMKPO KODJO NOEL, profession : Directeur commercial demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05 a 76 ca, situé à Aného, connu sous le nom de Dagué, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété des héritiers TOMETY, au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97397-RM déposée le 21 février 2022, M. D'ALMEIDA GAMELE KOMLAN, profession : AVOCAT demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03 a 36 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOENYIVE-SANGUERA de 28 m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIGNO, à l'Est par une rue existante de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à FAYOSSEWO Dope Colette et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97581-RM déposée le 24 février 2022, Mme AFAWOUBO Amie Epse AZIABA, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Sanguéra, connu sous le nom de Kohe, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97582-RM déposée le 24 février 2022, Mme ASSOUTOVI Kossiwa, profession : Sans profession demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 06 ca, situé à Aneho, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture de(s) Lacs et borné au Nord par une rue de 14 m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOU GANA.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97583-RM déposée le 24 février 2022, M. FADJOH KOKOVI, profession : Enseignant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Djidjolé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 00 ca, situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot N° 1236, au Sud par une rue de 10 m, à l'Est par le lot N° 1239, à l'Ouest par le lot N° 1237.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99382-RM déposée le 22 mars 2022, Mme HILLAH AYIKOE AMELE, profession : commerçant demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09 ha 37 a 65 ca, situé à Kpélé, connu sous le nom de Avé, préfecture de(s) Avé et borné au Nord par la propriété GOUDZRA Kodzo, au Sud par la route Kpélé-Goudévé kpéléjé de 30 m, à l'Est par la propriété EDOH, à l'Ouest par les propriétés AGBEKO Koffi, KLOUVI Koffivi, Woneko.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble appartient à HILLAH AYIKOE AMELE et SALOKOFFI Afi Sitsofe et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99438-RM déposée le 22 mars 2022, M. DE SOUZA AKOUE, profession : Retraité demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02 ha 90 a 26 ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abobo, préfecture de(s) Zio et borné au Nord par la propriété DOSSAVI Sassé, au Sud par la propriété KOWOVI Yovo, à l'Est par la propriété DJIDONO, à l'Ouest par une route ancienne ABOBO ZIOGBA de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble appartient à FELICIO DE SOUZA et n'est à sa/leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 101112-RM déposée le 28 avril 2022, M. KPADE Koffi Elom, profession : Avocat à la cour demeurant à Lomé et domicilié(es) à Lomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06 a 00 ca, situé à Dikamé, connu sous le nom de Dikamé, préfecture de(s) Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité XOLO-AVLA, au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 103747-GL déposée le 25 juillet 2022, M. MIHEYAYE Ike Mawuli, profession : Ingénieur Electrotechnicien demeurant à Lomé et domicilié(es) à Kodjoviakopé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 93 ca, situé à Doumasséssé, connu sous le nom de Doumasséssé, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord par le lot N° 68, au Sud par le N° 70B, à l'Est par le lot N° 71, à l'Ouest par la rue des LIANES.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 105867-GL déposée le 23 septembre 2022, M. GADEGBE KU KOKOU WOFO, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domicilié(es) à Amadahomé, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03 a 01 ca, situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Aflao Sagbado, préfecture de(s) Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BARSON, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99155-RM déposée le 17 mars 2022, Mme AKPAAKOU AKOKO, profession : Couturière demeurant à Lomé et domicilié(es) à Adidoade, majeur(s) non interdit(s) jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande(nt) l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05 a 98 ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de(s) Zio et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété SOWU.

Elle déclare(nt) que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa/ leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

--